



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

OPH

Question écrite n° 112456

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le nouveau siège de l'office Paris habitat. Dans son rapport public annuel 2011, la Cour des comptes considère que lors de son déménagement: « le coût du projet est passé de 90 millions d'euros à 139,4 millions d'euros entre l'hypothèse de départ présentée au conseil d'administration en mars 2004 et l'estimation fournie en mai 2008, un mois avant l'installation effective dans le nouveau siège, soit quatre ans et demi alors qu'un délai de réalisation de deux ans était initialement prévu. Cette dérive des coûts et des délais paraît imputable à un pilotage défaillant du projet laissant place à de nombreuses modifications qui auraient pu être anticipées : les hésitations qui ont caractérisé la réalisation du désamiantage du bâtiment sont à cet égard illustratives ». Il souhaiterait donc que lui soient précisées les raisons par lesquelles cette hausse considérable est apparue.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112456

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6758

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)